

FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du **FCP VIVEO Nouvelles Introduites** arrêtés au 31 décembre 2015, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et par les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons procédé au contrôle des états financiers annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité du gestionnaire du fonds. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états sur la base de nos travaux.

Nos travaux ont été effectués conformément aux normes généralement admises en la matière. Ces normes exigent que notre contrôle soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives, tout en tenant compte du contrôle interne en vigueur au sein de l'entité.

Un contrôle comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les comptes annuels. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers annuels.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers du **FCP VIVEO Nouvelles Introduites** arrêtés au 31 décembre 2015, sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, de la situation financière du fonds au 31 décembre 2015 ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons les observations suivantes :

- Le titre **OFFICE PLAST** représente **12,42%** de l'actif du **FCP VIVEO Nouvelles Introduites** au 31 décembre 2015. Ce taux d'emploi est en dépassement du maximum de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des OPC.
- Les valeurs mobilières représentent au 31 décembre 2015, **64,51%** de l'actif du **FCP VIVEO Nouvelles Introduites**. Cette proportion est inférieure au ratio de 80% prévu par le décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément à l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du gestionnaire sur la gestion de l'exercice.

En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, l'examen du système de contrôle interne nous a permis de constater qu'il ne comporte pas des défaillances majeures pouvant impacter notre opinion sur les états financiers. Toutefois nous portons à votre connaissance que le responsable du contrôle de la conformité et du contrôle interne n'a pas validé les états financiers de l'exercice 2015.

Tunis, le 04 mars 2016

Le Commissaire Aux Comptes :

LA GENERALE D'AUDIT & CONSEIL

Mohamed Mejdj JAZIRI

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2015

(exprimés en dinars)

	Notes	31-déc.-15	31-déc.-14
<u>ACTIF</u>			
AC 1		2 552 251,072	1 205 514,997
Portefeuille titres			
Actions et Droits Attachés	A.1	2 356 597,952	1 117 381,133
OPCVM	A.2	195 653,120	88 133,864
Obligations & Valeurs Assimilées		0,000	0,000
AC 2		1 403 862,163	579 574,338
Placements Monétaires & Disponibilités			
Placements Monétaires	A.3	905 388,489	443 746,141
Disponibilités	A.4	498 473,674	135 828,197
AC 3		0,000	0,000
Créances d'Exploitations			
AC 4		0,000	0,000
Autres Actifs			
Total Actif		3 956 113,235	1 785 089,335
<u>PASSIF</u>			
PA 1	P.1	15 919,447	7 257,964
Opérateurs Crédeurs			
PA 2	P.2	4 718,180	3 970,157
Autres Crédeurs Divers			
Total Passif		20 637,627	11 228,121
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1	CP.1	3 887 980,536	1 752 056,881
Capital			
CP 2	CP.2	47 495,072	21 804,333
Sommes Distribuables			
Sommes Distribuables des Exercices Antérieurs		16,408	12,548
Sommes Distribuables de l'Exercice		47 478,664	21 791,785
Total Actif Net		3 935 475,608	1 773 861,214
Total Passif & Actif Net		3 956 113,235	1 785 089,335

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015

(exprimés en dinars)

	Notes	31-déc.-15	31-déc.-14
PR 1 Revenus du Portefeuille Titres		55 697,372	39 785,535
Dividendes	R.1	55 697,372	35 789,691
Revenus des Obligations & Valeurs Assimilés	R.2	0,000	3 995,844
PR 2 Revenus des Placements Monétaires	R.3	51 429,254	32 733,187
Total Des Revenus des Placements		107 126,626	72 518,722
CH 1 Charges de Gestion des Placements	R.4	(51 250,686)	(36 284,662)
Revenu Net des Placements		55 875,940	36 234,060
PR 3 Autres Produits		0,000	0,000
CH 2 Autres Charges	R.5	(7 735,679)	(7 289,140)
Résultat d'Exploitation		48 140,261	28 944,920
Régularisation du Résultat d'Exploitation		(661,597)	(7 153,135)
Sommes Distribuables de l'Exercice		47 478,664	21 791,785
Régularisation du Résultat d'Exploitation (annulation)		661,597	7 153,135
Variation des Plus ou Moins-Values Potentielles Sur Titres		(117 870,916)	98 497,552
Plus ou Moins-Values Réalisées Sur Cession de Titres		71 902,286	35 981,460
Frais de Négociation des titres		(11 373,360)	(10 817,710)
Résultat Net De l'Exercice		(9 201,729)	152 606,222

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015
(exprimés en dinars)

	31-déc.-15	31-déc.-14
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	(9 201,729)	152 606,222
a - Résultat d'exploitation	48 140,261	28 944,920
b - Variation des plus / moins-values potentielles sur titres	(117 870,916)	98 497,552
c - Plus / moins-values réalisées sur cession titres	71 902,286	35 981,460
c - Frais de négociation de titres	(11 373,360)	(10 817,710)
<u>AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	21 787,684	20 241,658
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	2 192 603,807	(1 134 957,842)
a - Souscriptions	2 591 268,586	57 380,389
Capital	2 205 000,000	50 300,000
Régularisation des sommes non distribuables	385 950,244	6 843,443
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	317,194	236,810
Régularisation des sommes distribuables des exercices antérieurs	1,148	0,136
Droits d'entrée	0,000	0,000
b - Rachats	(398 664,779)	(1 192 338,231)
Capital	(339 000,000)	(1 053 900,000)
Régularisation des sommes non distribuables	(58 684,599)	(133 351,512)
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	(978,791)	(7 389,945)
Régularisation des sommes distribuables des exercices antérieurs	(1,389)	(5,294)
Droits de sorties	0,000	2 308,520
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 161 614,394	-1 002 593,278
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>		
a - en début d'exercice	1 773 861,214	2 776 454,492
b - en fin d'exercice	3 935 475,608	1 773 861,214
<u>AN 5 - NOMBRE DE PARTS</u>		
a - en début d'exercice	15 074	25 110
b - en fin d'exercice	33 734	15 074
VALEUR LIQUIDATIVE	116,661	117,676
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	0,37%	7,15%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2015

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

FCP VIVEO Nouvelles Introduites est un Fonds de Placement mixte de type distribution.

Il a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

Il est régi par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif.

Le fonds a obtenu son agrément auprès du CMF le 10 juin 2009, sous le numéro 21/2009. Sa durée est de 10 ans. Son capital initial est de 100.000 dinars, composé de 1.000 parts de 100 dinars chacune.

Le gestionnaire du fonds est la société Traders Investment Managers SA. La gestion administrative et comptable est assurée par la société BIAT Capital (Ex. La Financière de Placement et de Gestion – FPG).

Le dépositaire est la BIAT

Le fonds a ouvert les souscriptions au public le 03 mars 2010.

La société de gestion **TRADERS INVESTMENT MANAGERS**, en sa qualité de gestionnaire de **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES**, et suite à la réunion de son conseil d'administration réuni le 28 janvier 2012 a décidé de modifier les orientations de placement. Le nouveau prospectus d'émission a été mis à la disposition du public le 12 avril 2013. En outre, il a été décidé de supprimer les droits d'entrée lors d'une opération de souscription

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2015, sont établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et notamment les normes NCT 16, NCT 17 & NCT 18 relatives aux OPCVM.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

➤ **Prise en compte des placements et des revenus y afférents :**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les Dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon. Les intérêts sur les placements en obligations et bons de Trésor et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

➤ **Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées:**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 31 décembre 2015.

➤ **Evaluation des autres placements :**

Les placements en obligations et valeurs assimilées admises à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2015 ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

➤ **Cession des placements :**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN & DE L'ETAT DE RESULTAT

I. BILAN

A.1 Actions & Droits Attachés

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à **2 356 597,952 dinars**, et se détaille comme suit :

TITRES	NB TITRES	PX DE REVIENT	VALEUR AU 31/12/2015	% ACTIF NET
ACTIONS		2 504 320,959	2 356 597,952	59,88%
UADH	46 154	300 001,000	333 970,344	8,49%
OFFICE PLAST	112 108	250 000,840	491 481,472	12,49%
CARTHAGE CEMENT	224 016	518 281,119	298 613,328	7,59%
LANDOR	40 114	225 210,737	180 192,088	4,58%
CELLCOM	12 078	102 172,640	100 839,222	2,56%
MPBS	53 656	371 978,847	273 323,664	6,95%
SAH	19 838	186 775,155	192 507,952	4,89%
DELICE HOLDING	27 326	415 084,533	362 534,042	9,21%
ONE TECH HOLDING	17 616	134 816,088	123 135,840	3,13%

A.2 OPCVM

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à **195 653,120 dinars**, et se détaille comme suit :

TITRES	NB TITRES	PX DE REVIENT	VALEUR AU 31/12/2015	% ACTIF NET
OPCVM		197 843,535	195 653,120	4,97%
SICAV TRESOR	1 820	187 843,535	186 843,020	4,75%
UGFS ISLAMIC FUND	100	10 000,000	8 810,100	0,22%

Les entrées en portefeuille titres réalisées au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

Rubrique	Coût d'acquisition
➤ Actions	2 441 235,310
➤ OPCVM	278 690,392
Total	2 719 925,702

Les sorties en portefeuille titres réalisées au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

Rubrique	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus-Value Réalisée	Moins-Value Réalisée
➤ Actions	1 086 866,411	1 159 331,900	132 668,665	60 203,176
➤ OPCVM	168 452,300	167 889,097	1 014,934	1 578,137
Total	1 255 318,711	1 327 220,997	133 683,599	61 781,313

A.3 Placements Monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à **905 388,489 dinars**, et se détaille comme suit

Rubrique	NB	Prix de Revient	VALEUR AU 31/12/2015	% ACTIF NET
Comptes à Terme		900 000,000	905 388,489	23,01%
BIAT 92 j 27/01/2016	1	400 000,000	401 215,123	10,19%
AB 183 j 10/06/2016	1	500 000,000	504 173,366	12,81%

A.4 Disponibilités

Cette rubrique englobe les disponibilités en banque qui ont atteint au 31 décembre 2015, **498 473,674 dinars**.

Rubrique	31-déc.-15	31-déc.-14
Disponibilités en Banque	498 473,674	135 828,197
TOTAL	498 473,674	135 828,197

P.1 Opérateurs Créditeurs

Il s'agit des dettes à payer au gestionnaire et au dépositaire au 31 décembre 2015. Elles sont de l'ordre de **15 919,447 dinars**.

Rubrique	31-déc.-15	31-déc.-14
Gestionnaire	14 740,224	6 720,322
Dépositaire	1 179,223	537,642
TOTAL	15 919,447	7 257,964

P.2 Autres Crédeurs Divers

Les autres crédeurs divers ont atteint au 31 décembre 2015, **4 718,180 dinars**.

Rubrique	31-déc.-15	31-déc.-14
C M F	335,830	161,860
Autres Crédeurs Divers (Commissaire Aux Comptes)	4 382,350	3 808,297
TOTAL	4 718,180	3 970,157

CP.1 Capital Social

Les opérations sur le capital enregistrées au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Rubrique	31-déc.-15	31-déc.-14
Capital au 01 janvier	1 507 400,000	2 511 000,000
Nombre de parts	15 074	25 110
Nombre de porteurs de parts	10	21
Souscriptions de l'exercice	2 205 000,000	50 300,000
Nombre de parts	22 050	503
Nombre de porteurs de parts entrants	6	1
Rachats de l'exercice	339 000,000	1 053 900,000
Nombre de parts	3 390	10 539
Nombre de porteurs de parts sortants	1	12
Montant en Nominal au 31 décembre	3 373 400,000	1 507 400,000
Nombre de parts	33 734	15 074
Nombre de porteurs de parts	15	10
Sommes Non Distribuables	514 580,536	244 656,881
Commissions de Rachat	0,000	2 308,520
Frais de négociation des titres	-11 373,360	-10 817,710
Variation des Plus ou Moins -Values Potentielles sur Titres	-117 870,916	98 497,552
Plus ou Moins -Values Réalisées sur Cession Titres	71 902,286	35 981,460
Sommes non distribuables antérieurs	244 656,881	6 843,443
Régularisations des Sommes Non Distribuables (Souscriptions)	385 950,244	-133 351,512
Régularisations des Sommes Non Distribuables (Rachats)	-58 684,599	245 195,128
Capital au 31 décembre	3 887 980,536	1 752 056,881

CP.2 Sommes Distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice et des exercices antérieurs et ajustées des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat des parts. Elles ont atteint au 31 décembre 2015 **47 495,072 dinars**.

Rubrique	31-déc.-15	31-déc.-14
Sommes distribuables des exercices antérieurs	16,408	12,548
Régularisation résultat en instance d'affectation	0.000	0.000
Résultat distribuable de l'exercice	48 140,261	28 944,920
Régularisation résultat distribuable de l'exercice	-661,597	-7 153,135
TOTAL	47 495,072	21 804,333

II. ETAT DE RESULTAT

R.1 Dividendes

Les dividendes totalisent **55 697,372 dinars** au 31 décembre 2015.

Rubrique	31-déc.-15	31-déc.-14
Revenus des Actions	48 330,956	33 259,840
Revenus OPCVM	7 366,416	2 529,851
TOTAL	55 697,372	35 789,691

R.2 Revenus des Obligations & Valeurs Assimilés

Les revenus des obligations & valeurs assimilés détaillent comme suit :

Rubrique	31-déc.-15	31-déc.-14
Revenus BTA	0,000	3 995,844
TOTAL	0,000	3 995,844

R.3 Revenus des Placements Monétaires

Ils ont atteint **51 429,254 dinars** au 31 décembre 2015.

Rubrique	31-déc.-15	31-déc.-14
Revenus Billets de Trésorerie	20 302,482	23 820,090
Revenus Certificats de Dépôt	16 567,630	2 697,467
Revenus Pension Livrée	4 482,662	0,000
Revenus Comptes à Terme	5 388,493	0,000
Intérêts Comptes de dépôts	4 687,987	6 215,630
TOTAL	51 429,254	32 733,187

R.4 Charges de Gestion des Placements

Ces charges totalisent au 31 décembre 2015, **51 250,686 dinars.**

Rubrique	31-déc.-15	31-déc.-14
Rémunération Gestionnaire	47 454,319	33 596,905
Rémunération Dépositaire	3 796,367	2 687,757
TOTAL	51 250,686	36 284,662

R.5 Autres Charges

Elles totalisent au 31 décembre 2015, **7 735,679 dinars.**

Rubrique	31-déc.-15	31-déc.-14
Rémunération Commissaire Aux Comptes	3 721,265	4 173,493
Publicité et Publication	301,000	150,800
Impôts et Taxes	90,000	90,000
Rémunération C M F	3 217,258	2 277,767
Services Bancaires & Assimilés	406,156	597,080
TOTAL	7 735,679	7 289,140

Autres Informations

✓ **Données par Part**

Rubrique	31-déc.-15	31-déc.-14	31-déc.-13	31-déc.-12
Revenus des Placements	3,176	4,811	2,542	2,011
Charges de gestion des placements	- 1,519	- 2,407	- 1,550	- 1,636
Revenu Net des Placements	1,656	2,404	0,992	0,375
Autres Charges	- 0,229	- 0,484	- 0,331	- 0,218
Résultat d'exploitation	1,427	1,920	0,662	0,157
Régularisation du résultat d'exploitation	- 0,020	- 0,475	0,145	0,041
Sommes Distribuables de l'exercice	1,407	1,446	0,806	0,197

Variation des Plus/Moins -Value potentielles sur titres	3,494	6,534	0,384	- 8,331
Plus / Moins -Value Réalisées sur cession de titres	2,131	2,387	- 4,232	5,481
Frais de Négociation des Titres	- 0,337	- 0,718	- 0,386	- 0,484
Plus ou Moins-Value sur titres et frais de négociation	- 1,700	8,204	- 4,235	- 3,334

Résultat Net de l'Exercice	-0,273	10,124	-3,573	- 3,178
-----------------------------------	---------------	---------------	---------------	----------------

Droits d'entrée et droits de sortie	0,000	0,153	0,157	0,185
Résultat non distribuable de l'exercice	- 1,700	8,357	- 4,078	- 3,149
Régularisation du résultat non distribuable	0,724	- 1,891	- 1,006	2,683
Sommes non distribuables de l'exercice	- 0,976	6,466	- 5,083	- 0,466
Distribution des dividendes	1,446	0,806	0,245	0,000

Valeur liquidative	116,661	117,676	110,571	115,094
---------------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Ratios de gestion des placements

	31-déc.-15	31-déc-14	31-déc.-13	31-déc-12
Actif Net Moyen (ANM)	3 226 288,905	2 268 607,515	2 442 559,427	1 810 474 ,656
Charges de Gestion des placements / ANM	1,589%	1,599%	1,593%	1,602%
Autres Charges / ANM	0,240%	0,321%	0,340%	0,214%
Résultat d'Exploitation de l'Exercice / ANM	1,492%	1,276%	0,680%	0,153%

✓ **Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion du **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES** est confiée à la société Traders Investment Managers SA et ce, à compter du 15 octobre 2009.

Celle-ci est chargée de :

- La définition des objectifs de placement de l'actif net du fonds;
- La détermination de l'allocation de l'actif entre les différentes catégories de valeurs mobilières;
- La sélection des titres constituant le portefeuille du fonds entre obligations privées, obligations publiques et actions des sociétés admises en bourse et leur gestion dynamique
- La mesure et l'évaluation des performances du fonds
- La passation d'ordres d'achat et de vente en bourse ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, Traders Investment Managers perçoit une rémunération annuelle de 1,25 % par an en hors taxe de l'actif net du **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES** calculée hebdomadairement qui vient en déduction de l'actif net du fonds. Le règlement effectif se fait à la fin de chaque trimestre.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES** et ce à compter du 21/10/2009. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de **FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES**;
- d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum du fonds.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% par an en hors taxe de l'actif net avec un minimum de 1.000 dinars hors taxe par an. Cette rémunération est calculée à chaque arrêté de la valeur liquidative et versée à la fin de chaque trimestre au dépositaire dans les 15 jours qui suivent la clôture du trimestre.